



Paris, vendredi 13 septembre 2019

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2019/04904**Modifiant l'avis n° FR/2019/04839**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Code des transports

Obstacles à la navigation (Passe n°4, sens avalant)**SEINE AVAL - PONT RAILS D' ASNIERES - PK 22,532****Modification des conditions de navigation**

- à partir du 13/09/2019 à 20:00o **Seine à l'aval de Paris (sur le Bief de Bougival)**

entre les pk 22,532 (PONT RAILS ASNIERES) et pk 22,600 - Dans le chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la présence avérée d'un haut-fond dans la passe n°4, sens unique avalant , du pont SNCF d'Asnières Sur Seine.

Au vu des premières investigations, et dans les conditions de navigation actuelles, les mesures de modifications de navigation et de sécurité suivantes sont arrêtées:

La passe n°4 est autorisée aux bateaux avalants, présentant un tirant d'eau inférieur ou égal à 2,80 m.

Les bateaux avalants présentant un tirant d'eau supérieur à 2,80 m ont l'obligation de passer par la passe n°3, à double sens de circulation.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef d'UTI

Signé

DARIA ORLACH